



L'été ne sera pas meurtrier pour Chapelle !

Après la mise en œuvre effective du PSE le 15 juillet dernier, nous savons que le temps est compté pour convaincre les pouvoirs publics comme les acteurs institutionnels d'un avenir industriel pour notre Chapelle.

Beaucoup de travail a été fait et doit encore être mené pour nous permettre de partir avec la satisfaction du devoir accompli : Engager notre usine Chapelle Darblay dans un nouveau projet industriel !

Rappelez-vous de notre slogan : « en route pour les 100 ans ! »

Avant et durant la trêve estivale, vos élus sont restés sur le pont et certains de nos collègues sont même venus nous prêter main forte et nous remercions de nouveau Laurent, Sylvain et Samuel.

Conscients du compte-à-rebours qui nous est imposé, vos élus ont déployé beaucoup d'énergie afin :

De préciser des projets industriels crédibles,

D'identifier des porteurs d'études

Et enfin d'en trouver leur financement

Au total, le montant de ces études avoisine près de 100.000€ !

Mais il n'est pas question pour nous, syndicat CGT et élus responsables, de pousser nos partenaires publics et privés à engager ces dépenses dans des études irréalistes ou peu crédibles.

Nous restons convaincus d'un avenir industriel de Chapelle Darblay mais celui-ci doit être durable et responsable et basé sur des modèles économiques et des marchés identifiables à courts ou moyen terme.

A l'issue de plusieurs réunions pilotées par la Commissaire à la ré-industrialisation (Préfecture) avec le Centre Technique du Papier de Grenoble, pôle d'excellence nationale



pour l'industrie de la cellulose, l'Ademe, CITEO, de plusieurs spécialistes et bien évidemment la Région Normandie, 3 études ont été validées le 25 juillet :

Une étude Technique portant sur l'audit des outils de production présents sur le site **et** sur les applications possibles à la pâte marchande recyclée qui pourrait être produite **avec investissement** (chiffrage estimatif notamment si besoin d'un sécheur ou d'une presse /conditionnement...) **ou sans investissement**; cette étude est menée par le CTP (graphique/sanitaire/cellulose moulée/liner) et sera financée par CITEO.

Périmètre concerné : toute usine.

Une étude technique sur la production de ouate cellulosique à destination de supports d'isolation. Cette étude est menée par 2 experts indépendants et sera financée par CITEO.

Périmètre concerné : DIP 1&2 et PM3.

Une étude de marché pour les différents débouchés. (pâte marchande recyclée à destination du graphique/des papiers sanitaires/de l'industrie de la cellulose moulée/du liner pour l'emballage / de l'isolation).

Cette étude est menée par 2 experts indépendants et partenaires d'études de l'Ademe sur les sujets du papier et de leur recyclage ; elle sera financée par la Région Normandie.

Ces études, soutenues par la mission parlementaire récemment constituée, nous permettrons de valider la faisabilité technique pour les différentes productions de matériaux fibreux envisageables mais également d'en valider, par les études de marché et réglementaires la cohérence industrielle.

Bien évidemment nous n'oublions pas le projet de production de PPO (papier pour ondulé) porté durant la procédure Florange par l'industriel VPK mais nous avons délibérément décidé, dans nos projections d'études, de le considérer comme « acquis ».

Nous avons considéré que ce projet dit « pivot » constituerait l'élément déclencheur des autres développements industriels dit « périphériques ».

Une chose est certaine : l'avenir du site, pour un développement optimisé et une compétitivité accrue, devra s'organiser entre une pluralité d'acteurs industriels.

Se satisfaire de la seule venue d'un cartonnier serait une erreur

Ce serait certes une excellente nouvelle pour l'emploi et pour la filière carton mais cela ne serait qu'une partie de la réponse pour le projet d'avenir de notre site qui doit passer par le recyclage des papiers et la remise en production de nos unités de recyclage et de production de pâte (nos DIP) ; il n'est donc pas envisageable que le projet de l'un neutralise, par la destruction partielle de l'outil productif, le projet de l'autre ! La DIP 3 doit donc être préservée.

Chapelle Darblay est devenu depuis plus de 35 ans, le symbole du recyclage des papiers en France ; c'est pourquoi il est impératif de sauvegarder et sauver d'une destruction possible, nos unités de production de pâte.

Chapelle Darblay, en plus de devenir un débouché pour le recyclage des cartons,

doit rester un débouché pour le recyclage de nos papiers !

Le projet que nous portons pour Chapelle Darblay est donc multiple :

Pousser et Accompagner le projet de l'industriel VPK et la reconversion de la PM6 pour produire une feuille carton – c'est le 1^{er} étage de la fusée et une solution pour la filière de recyclage des cartons.

Pousser les projets de production de pâte marchande recyclée sur la DIP 3 – c'est le 2^{ème} étage de la fusée

Pousser le projet de production de ouate pour isolation DIP 1&2 et PM3 – c'est le 3^{ème} étage de la fusée

Enfin, imaginer comment gérer le pilotage des équipements industriels mutualisables (STEP/Energie/Tri/Logistique/Approvisionnement...) et comment imaginer une gouvernance industrielle sans bien évidemment que cela effraye les acteurs industriels et potentiels candidats à l'aventure industrielle Chapelle Darblay !

Pour conclure, nous vous livrons la crainte qui nous anime :

OUI nous croyons profondément à l'avenir de notre site et à une reprise que nous espérons la plus optimum des équipements.

OUI nous mobilisons toutes nos forces afin de mobiliser les différents acteurs économiques et politiques et c'est ce qui nous préoccupe au-delà de toute autre vision.

OUI nous croyons que Chapelle doit rester une solution pour les débouchés aux différentes filières de recyclage des papiers/Cartons et Bois déchets

Mais OUI nous pensons que l'autre acteur qu'est UPM et qui reste le propriétaire du site nous laisse nous « amuser » et nous épuiser tant que nous en avons la légitimité avant que les choses ne rentrent de nouveau dans l'ordre avec notre licenciement et la perte de légitimité à agir de vos élus et de votre Syndicat CGT et qu'ils aient les mains libres pour gérer un plan de revitalisation sans autre projet que celui de remplir une obligation administrative, sans réelle cohérence industrielle de filière.

Il faut que chacun d'entre vous nous aidiez à porter notre vision, celle d'un avenir industriel réel, cohérent, sérieux, responsable et durable à notre site Chapelle Darblay.

Le mois de Septembre sera décisif avec le pré-rendu des études lors du comité technique du 7 septembre puis la commission industrielle pilotée par le Préfet de Région le 15 septembre et qui marquera le lancement officiel de la revitalisation.

Nous devons convaincre que notre plan pour Chapelle est le seul qui assurera un avenir durable au site et que tous les acteurs, y compris la commission de revitalisation et UPM, doivent travailler à la réalisation des projets que les études auront validés.

Gageons que la mission parlementaire que vos élus ont obtenue le 8 juillet et qui porte sur la filière de recyclage des papiers en France, nous aidera à faire de l'avenir de Chapelle Darblay, un sujet de débat national.

Parlez de nous autour de vous,

Inondez les réseaux sociaux de votre enthousiasme et de votre conviction que Chapelle doit rester la solution au recyclage des papiers en France

Défendez l'idée que sans Chapelle, plus de recyclage des papiers et notre taxe de gestion de nos déchets risque de s'envoler !



VIVE l'industrie papetière en France

VIVE la filière de recyclage papiers /cartons et Bois déchet en France

Vive Chapelle Darblay